



**EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS
DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 25 00021** du **5 novembre 2025**
Transmis en Préfecture le

Un permis de construire a été **refusé** à

Domicilié (e) Monsieur POIRET Guillaume
 2 Avenue de Valenton
 94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Dépose de la toiture d'une remise existante et construction d'une extension
à l'habitation sans modification de l'emprise au sol.

Sur un terrain sis 2 Avenue de Valenton
Cadastré AO242



Villeneuve-Saint-Georges, le

Madame le Maire
Conseillère départementale

Kristell NIASME

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait
d'affichage de **refus** d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 25**
00021 du a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,